



- **Le cursus « PRESTIGE »**, est cursus intensif avec certains engagements et obligations.

Trois groupes de formés :

- **PETITS PAS (9 - 11 ans)**
- **ÉTUDE (11 - 13 ans)**
- **ESPOIR (à partir de 13 ans)**

Toutes les formules sont intégralement à la charge des familles et payable d'avance. La Fabrique à Danser propose des solutions de paiement en plusieurs fois. Toute année commencée est intégralement dûe, les absences ne pouvant ni être déduites ni remboursées.

La Fabrique à Danser est affiliée au PASS 92 qui permet à tous collégiens des Hauts de Seine de bénéficier d'une réduction. Renseignez-vous ! Nous acceptons le PASS'LOISIR proposé par la CAF et les chèques ANCV.

Affiliation obligatoire à la Fédération Française de la Danse qui comprend l'assurance de l'élève : **19€ (pour tous les élèves)**.

Les cours sont dispensés du **9 septembre 2020 au 02 juillet 2021** hors vacances scolaires de la **zone C** et jours fériés : (Armistice: 11 novembre - Pâques: lundi 5 avril - mercredi 8 mai - Ascension: jeudi 21 mai au 25 mai, Pentecôte: lundi 24 mai 2021).

- Le tarif est **non cumulable aux autres forfaits**.
- **Remise de 10%** pour le deuxième enfant d'une même famille

Le cursus «Prestige» est proposé aux élèves désireux de se former de façon plus soutenue à la culture et à la pratique chorégraphique avec passion, enthousiasme et sérieux. Ouvert aux élèves à partir du niveau « Préparatoire ».

Les élèves bénéficient d'un enseignement intensif, leur permettant de faire partie d'un groupe d'amateur éclairé.

Il comprend **2 cours de classique + 1 atelier chorégraphique + 1 option (MODERN JAZZ ou DANSE DE CARACTÈRE)**

Pour le groupes ETUDE + ESPOIR, le cours de pointes peut être intégré au cours de danse classique

Conditions d'admission dans le **cursus « Prestige »**  
(nombre de places limitées)

- Etre motivé, investi et engagé dans les projets proposés.
- Remplir obligatoirement un dossier d'inscription, accompagné d'un courrier de motivation et d'engagement de l'élève, deux photocopies recto verso de la carte d'identité ou envoyer le document en pièce jointe par mail.
- Participer au moins à un concours individuel (frais d'inscription au concours à la charge des familles) et un concours groupe selon les projets proposés dans l'année. Les concours impliquent la participation à des stages de préparation durant les vacances scolaires en octobre et en février.
- Les élèves s'engagent à participer obligatoirement, selon leur groupe, aux répétitions, stages et manifestations scéniques proposées dans l'année (Festival « Danses Ouvertes », « Danse en Régions », Telethon » ou autres manifestations). Pour le gala les élèves peuvent être sollicités durant les vacances de printemps.
- Les élèves bénéficient de tarifs préférentiels pour les stages de danse durant les vacances scolaires. (hors workshops ou stages avec professeur invité)
- Les ateliers sont obligatoires. Ils permettent aux élèves de se préparer à la scène en participant à des concours ou des manifestations chorégraphiques.
- Le forfait comprend en plus des cours le back stage service (maquillage, coiffure, location costumes pour les concours ou les manifestations) + 1 costume pour le gala. Une participation de 30€ TTC par costume supplémentaire pourra être demandé aux élèves selon les besoins du spectacle.
- La Fabrique à Danser se réserve le droit de retirer un élève d'un projet pour des absences à répétition ou de longue durée.
- Les projets en sus des projets proposés par La Fabrique à Danser, qui demanderont des préparations particulières feront l'objet d'un supplément tarifaire (exemple: préparation stage été Opéra de Paris, admission dans les grandes écoles, préparation BAC, EAT...). Merci de faire votre demande dès la rentrée afin d'organiser la préparation de l'élève.



**OPTION AVENIR - à partir du niveau « ETUDE »  
(nombre de places limitées)**

- La Fabrique à Danser propose aux élèves à partir du niveau « ETUDE », un cours permettant d'accompagner les élèves dans une démarche plus pointue et éclairée de la danse classique qui habituellement ne peut se faire qu'en cours particulier ou dans une structure adaptée à l'enseignement pré professionnel.
- Je rappelle que c'est une « OPTION », soit une possibilité choisie pour permettre d'aller un peu plus loin dans sa recherche de progression personnelle. Elle complète le travail déjà effectué lors des cours réguliers que les danseuses prennent chaque semaine.
- Néanmoins, pour certaines élèves, l'objectif est de donner plus de chance au travers de cette préparation physique et technique d'accéder aux auditions de certaines institutions ou grandes écoles et aux différents stages de ces mêmes écoles. Tout projet demande concertation avec le professeur qui évaluera les possibilités de l'élève à se présenter aux auditions et le guidera dans son projet de parcours.
- Il n'y a pas de sélection pour intégrer cette « Option Avenir », il est donc évident que toutes les élèves n'ont pas forcément les prérequis pour se présenter aux auditions des grands stages ou des grandes écoles.
- L'option s'organise autour de deux groupes qui ont cours tous les 15 jours et s'étale sur deux sessions de septembre à décembre et de janvier à avril. Selon le nombre les cours pourront avoir lieu le dimanche.
- Les élèves ne sont pas obligées de s'engager sur les deux sessions. Toute session démarrer est dûe.
- Le cours n'a pas vocation de préparer les variations des concours ou de faire danser plus les élèves dans le spectacle de fin d'année.

	Forfait annuel	Remise 5% inscription avant le 07/07/2020	Facilités de paiement optionnelles		
<b>PETITS PAS</b>	1680 €	1596 €	3 X 532 €	5 X 320 €	9 X 178 €
<b>ÉTUDE</b>	1890 €	1795 €	3 X 599 €	5 X 359 €	9 X 200 €
<b>ESPOIR</b>	1890 €	1795 €	3 X 599 €	5 X 359 €	9 X 200 €
<b>Cours supplémentaire</b>	300 €	285 €	Pour les élèves qui souhaitent en plus de leur option comprise dans le forfait, prendre un cours de modern jazz ou de danse de caractère		

**OPTION AVENIR** 2 groupes - Un cours tous les 15 jours -  
2 sessions de septembre à avril - 1 session : 155 €

Hors adhésion et inscriptions aux différents concours qui restent à la charge des familles - Tous les tarifs incluent la TVA à 20 %

Fait à Fontenay-aux-Roses, le ...../...../.....

Signature de l'élève majeur ou du représentant légal de l'élève mineur :